VENETS A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

D'UNE

LISTE DE VALEUR

—DE—

Stocks et de Bons de Banque, de la Sugar Refining Company, de la Oaklawn Sugar Company, Electric Light et autre.

Succession de Jules M. Burguières.

No 60.450. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 mai 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jules M. Burguières il sera vendu à l'enchère publique les stocks et bons de valeur ci-après à savoir—

1° Quatre vingt sept(87) actions de la Sugar Sugar Company Limited; valeur au pair chacune $100.

2° Vingt cinq (25) actions de la Hawley Down Draft Company Limited. valeur au pair $100 chacune, $25 par action de payé.

3° Une (1) action de la Franklin Electric Light Company, valeur au pair $50

4° Trente (30) actions de la Uaffery Sugar Refining Company; valeur au pair $100.

5° Une action de la Louisiana Sugar Exchange, valeur au pair $250.

6° Trois cent quatre (304) actions de la Oaklawn Sugar Company Limited; valeur au pair $100.

7° Trente (30) actions de la First National Bank de Franklin; valeur au pair $100.

8° Trente (30) actions de la Franklin Manufacturing Company Limited; valeur au pair $250.

9° Cinq (5) de la First Mortgage Bonds of Sugara Sugar Company Limited; valeur au pair $1000 chacun portant 8 0|0 d'intérêt.

Conditions de la vente: Comptant en billets du Trésor des E. U.

17mai—17 19 25 26 28

E. A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI, LE 12 JUIN

à 11 HEURES A. M.

Cottage Double Retiré,

Nos 3323-3425 rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano,

Succession de Edouard Dugué.

No 64,671—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 12 juin 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Breelau, maintenant S. Robertson, Toledano et Long, maintenant Freret, désigné comme et No 24 de l'îlet No 594 sur un plan fait par L. B. Pitié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, le dit lot mesurant trente deux pieds (32) de face à la rue Long, maintenant rue Freret, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les Nos 3323-3425 rue Freret comprenant un cottage double retiré contenant 8 chambres, cour sur la façade et dans le fond de chaque coté, citernes et hangar. La bâtisse dans le fond de la cour contenant 2 chambres et citerne

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a un crédit en billets de un et deux ans spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au dessus du prix de la vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt comptant de (20 0|0) vingt pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

11 2 mai—12 19 26—juin 2 9 11 12

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE THOMAS FARRELL.

No 63 528—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 22 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, seront vendues aux enchères publiques—

1° Une indivise moitié, partie, droit, titre part et intérêt de en et à un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées en partie dans le Premier et en partie dans le Sixième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Derbigny, Jonothine et Melpomène, désigné par le No 2, de la portion triangulaire; portion de terre No 416 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Derbigny par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 753 compris dans les rues Palmyre, Pierce, Scott et Banks, le dit lot est désigné par le No 32 et mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Palmyre sur 127 pieds et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et commence à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Palmyre et Pierce.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 655, borné par les rues Willow, (autrefois Martin) Cadiz, Upperline et Clara, désigné par le No 24, et mesurant 31 pieds de face à la rue Willow, commençant à un point 93 pieds de distance de l'encoignure des rues Willow et Cadiz par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District, dans l'îlet 259 compris dans les rues Spain (autrefois Hutchins), Camphrone Joliet et Cohn, désigné par le No 19, et mesurant 25 pieds de face sur la rue Spruce par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district dans l'îlet 872 borné par les rues St-Patrick Baudin, Olympia et D'Hémécourt désigné par le No 21 et mesurant 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue St-Patrick par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles

6° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District, dans l'îlet No 752, borné par les rues Scott Baudin, Banks et Pierce, ledit lot est désigné par le No 22 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, en un et deux ans portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garanti par lien de vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 un dépôt de 10 pour cent requis pour garantir la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de guerre pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs

J. B. Rosser Jr. avocat

26 mai—26—juin 2 9 16 23 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE,

JEUDI LE 11 JUIN,

Propriété Désirable du Troisième District.

No 1618 rue Encampement coin Mauripas, et No 3050 rue Mauripas, contigu aux Fair Grounds

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 11 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 mai 1901 et signé le 8 mai 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Mme Manuel Guerrier, No 64,522 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1557 borné par les rues Encampement, Maurepas, Sauvage et Florida, désigné par la lettre B sur un devis fait par Geo de Armas, voyer; ledit lot B. forme l'encoignure des rues Encampement et Maurepas et mesurant (31) trente et un pieds, (11) onze pouces et (5) cinq lignes de face sur la rue Encampement par (100) cent pieds de profondeur et est formé de la partie de devant du lot désigné par le No cinq sur un plan par A. Toledano le 6 avril 1886.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant quelques cinq chambres, galerie sur le devant, citerne hangar, etc. aussi une maison en bois dans le fond.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné et mesurant (27) vingt sept pieds (10) dix pouces et [5] cinq lignes de face sur la rue Maurepas par [63] soixante trois pieds (11) onze pouces et [3] trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est formé des parties du front des lots désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de A. Toledano ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, ayant quelques trois chambres, citerne hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année courante, en plus et au dessus de leurs enchères; un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., aux frais des acquéreurs.

11mai—11 12 19 26—juin 2 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 28 MAI.

SUCCESSIONS DE

PHILIP WUERTZ, Sr., et de CORNELIA BARROIS WUERTZ,

Sa femme prédécédée.

No 63,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 avril 1901 et signé le 26 avril 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour susmentionnée, Division E, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Nos 3421 et 3423 rue Royale. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, conformément à un arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, portant la date du 16 mars 1901, dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Désiré et Elmire, et mesurant trente-cinq pieds de face à la dite rue Royale sur soixante-dix-neuf pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double toute neuve et couverte en ardoises ayant quelque trois chambres et cuisine de chaque côté, galerie sur le devant, cour et allées pavées, citerne, etc., et rapportant un revenu de $240 par an.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet susmentionnés lequel lot est désigné par ledit No 2 et mesurant conformément au susmentionné plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, trente et un pieds de face sur la dite rue Royale par soixante dix neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au lot No 1 en ceci ci-dessus décrit.

3° No 714 rue Désiré, un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 173, borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Royale, ledit lot est désigné par le No 5, sur un plan par Miroux et Castaing le 18 décembre 1850 et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la rue et ayant quelques trois chambres, deux citernes, hangar, etc., cour pavée et loué pour $7 par mois.

4° Un certain lot de terre, contigu à la propriété en ceci ci-dessus troisièmement décrite situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Royale, Piété et Dauphine, sur un plan dressé par L. Surgi le 5 mars 1846 et déposé dans le bureau de S. et E. Cenas, anciens notaires, lequel dit lot de terre mesurant trente pieds de face sur la rue Désiré, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° No 722 rue Désiré, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Piété, Royale et Dauphine, désigné sur un plan particulier dressé par Giroux et Castaing, daté le 8 décembre 185?, déposé en l'étude de P. Lacoste pour référence comme l'entier du lot No 4 et partie du lot No 3, le dit lot mesurant [50] cinquante pieds de face à la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage tout neuf élevé en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette avec grande galerie sur le devant, ayant salon double et 4 grandes chambres additionnelles, un grand hangar couvert annexé, dans le fond chambre à bain, chambre à repasser, hangar à bois, trois citernes, allées et cours pavées sur le devant et dans le fond.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit de un ou un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés dans des coupons pour satisfaire les parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par liens et priviléges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et toutes les autres clauses de sécurité; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Francis D. Chambonnet Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs.

27avril—27 18— mai 5 12 19 26 27 28

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une buvette.

Aussi le bail et le droit d'occupation.

B. J. Cambajal vs Charles I. Rosa et John W. Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 65 010—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés le MERCREDI 5 juin 1901 à 10:30 heures A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1212 rue du Canal.

I. Le contenu entier et les installations, etc. de la buvette comme sur ledits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

II. Le terme non expiré du bail dudite lieux No 1212 rue du Canal, ledit bail expirant le 30 septembre 1901 le loyer étant de $30 par mois payable tous les mois, et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu alors il sera offert en vente.

III. Le droit d'occupation desdits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. M. MURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard Tichenor avocat pour le plaignant.

23 mai—25 26 30—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Résidence commerciale de choix et placement en propriétés dans le premier et le quatrième district.

Buvette prospérante No 1125 rue Ste-Marie, coin Camp.

Résidence No 1123 rue Ste-Marie, près de la rue Camp.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1023 et 1025 rue Richard, entre les rues Magasins et Constance.

Deux résidences doubles à deux étages, Nos 1450 et 1452 et 1454 et 1458 rue Annonciation, entre les rues Robin et Race.

Magasin en briques à trois étages, Nos 218 et 220 rue Poydras, entre les rues Fulton et Nouvelle Levée.

Magasin à deux étages, No 511 rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette.

Cottage élevé No 1007 avenue Jackson à l'encoignure de la rue Constance.

CAROLINE AMELIA MILLER vs les mineurs MAY MAUD MILLER et autres, No 62,237, et succession de NICHOLAS MILLER et femme.

No 61,795 consolidé, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1900 et signé le 25 juin 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et un ordre signé le 17 mai 1901 homologuant une assemblée de famille tenue 14 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Fred D. King juge de la Division A absent pour cause de maladie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° No. 1125 RUE STE MARIE AU COIN DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasins et Félicité, désigné comme lot No. 1, formant l'encoignure des rues Ste. Marie et Camp et mesurant à peu près quatorze pieds, quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, cent pieds de face sur la rue Camp, quatre vingt pieds de profondeur sur le côté vers la rue Magasins, et à peu près soixante et onze pieds, dix pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2°—No. 1123 RUE STE-MARIE PRÈS DE LA RUE CAMP

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dependant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasin et Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds onze pouces par cinq mètres de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussée, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, verandah sur le devant de la maison; le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois.

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12.00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa autrefois Pacanniers, désigné comme îlet No 45, lot No 11 sur un plan dressé par J. Cummuny, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond hangar citerne, etc., dans la cour. Le premier étage contient quatre chambres, escalier, cabinet escalier dans le fond, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et banquette sont pavées en briques, les maisons louées $18 et $20 par mois respectivement

5° Nos 1454 et 1458 RUE ANNONCIATION

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race, Chippewa (autrefois Pacanniers), désigné comme îlet No 35, lot No 12, sur un plan dressé par J. Cummuny, daté le 16 mars 1841 et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Annonciation, par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles, faisant face sur une allée pour l'usage commun dudit lot et autres.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages, contenant au rez de chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc. dans la cour.

Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escalier dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et la banquette sont pavées en briques, les maisons de rapport louées $18 et $20 00 par mois respectivement.

6° Nos 218 et 220 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée et Lafayette, lequel lot est désigné par le No 2 sur un devis marqué A et annexé à un acte exécuté le 13 mai 1852 pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant vingt deux pieds onze pouces et quatre et deux cinquièmes de lignes de face sur la rue Poydras, vingt trois pieds, cinq et deux cinquièmes de lignes de largeur sur la ligne dans le fond, et soixante huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages et est occupé par J. L. Beer & Co., le rez-de-chaussée est pavé en ciment et contient une grande chambre et bureaux, escalier, ouverture dans le plancher, etc. Le premier et le second étages sont occupés comme entrepôt

7°—No 511 RUE FULTON

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Fulton, Nouvelle-Levée et Lafayette et mesurant vingt trois pieds six lignes de face à la rue Fulton sur à peu près quarante six pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur, faisant partie d'un lot de terre, No 4, sur un plan connu comme le plan de J. A. Beards, certifié par H. Grant, voyer, daté le 12 janvier 1852 et déposé dans l'étude dudit Cenas, notaire.

Les améliorations comprennant en entrepôt en briques à deux étages et est occupé par I. L. Beer & Co. Les rez-de-chaussé est en ciment; cette propriété ensemble avec le numéro 20 rue Poydras se loue à $75.00 par mois sans bail.

8°—No 1007 AVENUE JACKSON.

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Constance (autrefois Live Oak), Joséphine et Magasins, mesurant quatre-vingts pieds de face sur la dite rue Jackson, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face sur la rue Constance entre lignes parallèles; la dite portion de terre formant l'entier des lots numéros 9 et 10 et une portion du lot numéro 8 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, voyer, date le 3 novembre 1844, et déposé pour référence en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire.

Les améliorations comprennant un superbe cottage élevé avec rez-de-chaussé et deux étages dans le fond avec mansarde: le rez-de-chaussée contenant buanderie, chambre à bain, et magasin de dépôt etc. La maison contenant galerie sur le devant, vestibule de dix pieds au centre, grand salon, salle à manger, lavoir, office, grand vestibule de réception, trois chambres à coucher, et quatre chambres, vestibule et cabinet dans la mansarde, les deux étages dans le fond contenant sur chaque étage une galerie, 2 chambres et vestibule dans le fond. La maison est en bon état, ayant le gaz partout. Toutes les principales chambres dans la maison sont richement tapissées et finies; la maison est entourée de pelouses et de parterre de fleurs la cour contenant hangar, deux citernes, entrée pour voitures, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs payables en un et deux ans garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue divisées en coupons pour satisfaire les intérêts respectifs des co-propriétaires en ceci et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et de 1901, et les timbres de revenu conformement à l'ordre de la cour un dépôt comptant de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication, actes de vente par devant Fred Zengel, notaire aux frais des acquereurs.

Buck, Walshe & Buck et Charles Théard, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Cottage Double en Bois Nos 4856 et 4858 Camp, encoignure Upperline.

Succession de Catherine Huber ou Hoover.

No 34 896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 mai 1901, et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dependant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds onze pouces par cinq mètres de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussé, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, verandah sur le devant de la maison; le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois.

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12.00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa autrefois Pacanniers, désigné comme îlet No 45, lot No 11 sur un plan dressé par J. Cummuny, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2°—No. 1123 RUE STE-MARIE PRÈS DE LA RUE CAMP

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dependant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds onze pouces par cinq mètres de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussé, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, verandah sur le devant de la maison; le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois.

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12.00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa autrefois Pacanniers, désigné comme îlet No 45, lot No 11 sur un plan dressé par J. Cummuny, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2°—No. 1123 RUE STE-MARIE PRÈS DE LA RUE CAMP

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dependant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds onze pouces par cinq mètres de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussé, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, verandah sur le devant de la maison; le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois.

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf p